



Vieux Boucau  
le 11 février 2025

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PORT D'ALBRET**

**COMITE CONSULTATIF DU LAC**

**RÉUNION DU 10 février 2025**

**Présents :**

Élus :

Dauchel Philippe, Laboille Moresmau Michel.

Non Élus :

Divard Michel, Labitte Georges, Pourret Pierre (ALR).

**Invités :**

Bonis Michel (APPA), Thibaud Didier (UPRSP).

**Représentant le SIPA :**

Bouhain Romain, Pourret Marylou.

**Excusés :**

jean Bouhain,, Faissolle Sébastien, Jean Louis Villenave, Laboille Moresmau Marie Blanche, Espil Thomas, Marliangeas Jean Loup, bouhain Jean, Batiste Pierre, Barreyre Xavier, Thélu Julien, Judalet Yves, Lavignole Franck, Mouras David, Paquereau Jacques, Villenave Jean Louis.

---

## **Ordre du jour :**

- transfert SIPA vers MACS
- Étude avec le GIP Littoral de la gestion des algues et des zostères
- Étude des digues extérieures
- Étude hydraulique du lac de Pinsolle
- Travaux sur les ouvrages
- Point sur la deuxième phase du parcours ludique
- Môle entre le BPE et la PAF
- Questions diverses

---

### **Transfert SIPA vers MACS**

La démarche amorcée à ce jour ne concerne qu'une forme d'audit environnemental, juridique et financier du SIPA. C'est donc un projet et non un fait de transfert. Il n'y a pas de plan B à ce jour, en cas de non transfert vers MACS.

### **Lac de port d'Albret, étude hydrosédimentaire.**

L'étude ARTELIA est très avancée, le rapport final sera remis sous peu. Plusieurs options d'amélioration de courantologie (surélévation des portes du BPE, gestion de l'ouverture de la vanne sud, dragage sur la périphérie du lac sur 50 m de large à la côte -1.00m NGF). Le cumul des 3 options améliore le transit de l'onde de marée dans le lac. Il n'y a pas de solution optimum pouvant garantir une progression parfaite de l'onde de marée dans le lac.

### **Étape n°2 du parcours ludique autour du Lac**

La phase digitale est en cours de réalisation à partir des éléments recueillis. Tous les acteurs pouvant apporter leur concours ont été approchés. Elle devrait être opérationnelle avant la saison estivale.

## **Étude avec le GIP littoral des ulves et zostères du lac de Port d'Albret**

la première réunion du 20 janvier 2025 sous la conduite du GIP Littoral et portant sur la gestion des ulves et des zostères sur le lac de port d'Albret s'est déroulée en vision et en présentiel. C'est une prise de contact. Le souhait est d'identifier des solutions de gestion possible autres que le faucardage et d'établir un plan de gestion environnemental et écologique pour contraindre la prolifération saisonnières des ulves ainsi qu'une démarche pour limiter l'expansion des zostères sur le lac.

Des échanges des participants institutionnels, universitaires, scientifiques ayant une compétence dans le domaine, il est ressorti la nécessité de réaliser dans un protocole, les mesures et les suivis biologique du site. Un porteur de projet à caractère scientifique reste à définir.

## **Étude hydraulique complémentaire du lac de Pinsolle**

Cette étude qui vient en complément de l'étude de modification du seuil du barrage de Pinsolle à pour objectif de vérifier que le couplage création d'un chenal dans le lac et abaissement du seuil du barrage pourrait participer à une amélioration sensible du transit du courant de Soustons vers l'embouchure et de ce fait limiter l'ouverture du barrage de dérivation lors de risque d'inondation aval. Le résultat de l'étude est attendu.

## **Étude des digues extérieures du courant de Soustons**

Objectif de l'étude, vérifier la pérennité des deux digues, proposer des solutions d'entretien et de consolidation des digues.

L'étude est terminée. De fait, il est indispensable d'entretenir ces ouvrages. Le risque permanent est une rupture du corps des digues lors de très fortes tempêtes en mer avec pour conséquence une évacuation dégradée du courant de Soustons et un régime de marée lui aussi dégradé dans le lac de port d'Albret.

Le bureau d'étude propose trois solutions, un entretien à minima par adjonction de blocs d'enrochement. La réalisation d'une sur carapace d'enrochement et un reprofilage complet avec la création d'une butée de pied. Et en troisième solution, l'effacement des digues actuelles et la réalisation de nouvelles digues dans le respect des règles de l'art.

La position actuelle retenue est la deuxième solution avec un vrai confortement des ouvrages existants.

Toutefois, la réalisation de tels travaux sera conditionnée par une projection de l'avenir du SIPA.

## **Môle entre le BPE et la Porte à flot.**

Ont été constatées des dégradations au niveau du môle qui se situe entre le barrage du lac de port d'Albret et la sortie dans l'océan du courant de Soustons. Cet ouvrage a été réalisé en 1977, soit il y a plus de 45 ans, l'environnement marin est particulièrement agressif pour ses parties métalliques. La protection contre la mer est constituée d'un rideau en palplanches métalliques surmonté d'un poutre en béton supportant un parapet. Pour assurer la stabilité de l'ensemble, le tout est retenu par des tirants et un muret d'ancrage dans le terre plein. Si le muret d'ancrage en béton armé est en parfait état, le rideau frontal de palplanches est désolidarisé, a perdu en épaisseur et présente des perforations et une forte corrosion, les

tirants métalliques sont rompus. Quant à la poutre de couronnement, elle s'est déplacée de 10 cm vers l'océan et est fissurée verticalement. Des dispositions sécuritaires ont été prises vis-à-vis du public, mais l'état de dégradation de l'ensemble de la structure provoquera, à court terme ou moyen terme, la ruine de la protection frontale contre l'océan.

Une étude de requalification et de sauvegarde de l'ensemble de la structure a été confiée à un ingénieur spécialisé en génie civil. La procédure mise en place s'articule ainsi:

Préparation d'un marché de travaux sur appel d'offres,  
Validation et Décision du conseil syndical du SIPA,  
Réalisation des travaux de restructuration,

L'objectif est que les travaux soient réalisés avant la saison estivale ou à défaut, juste après la saison estivale.

Parallèlement, des subventions sont sollicitées.

### **Questions diverses et informations :**

En l'absence de faucardeuse et en partenariat avec Soustons et Vieux Boucau, l'effort est porté sur le nettoyage de la laisse de mer sur le lac avec l'enlèvement et l'évacuation des ulves déposées sur la berge. En cas de nécessité, pendant la saison estivale, les ulves seront évacuées du plan d'eau dans les zones de baignade en fonction de la disponibilité de matériel.

Il n'y a pas de suivi de l'envasement du lac, mais nous pourrions envisager de mettre en place une ou deux piges pour avoir une approche ponctuelle. A définir.

Les mesures qualitatives de l'eau du lac (température, salinité, oxygène dissout et Ph) se font en quatre points précis sur trois niveaux d'eau d'avril à octobre.

Concernant le golf de Pinsolle une nouvelle délégation de service public a été attribuée au SEIPA durant 2024.

Concernant l'éventuel dragage du lac de port d'Albret, l'utilisation d'une drague aspiratrice en marche ne convient pas de même que le dragage par remise en suspension des alluvions par courant de densité (jettling). D'autres solutions de dragage présentées sont viables.

Une campagne d'écrasement des coquilles d'huîtres sur le lac est prévue au printemps.

L'enlèvement de sable excédentaire le long de la digue sud est prévu et commandé à l'entreprise retenue.

La circulation sur la route entre le courant de Soustons et l'espace dunaire est réglementée, limitée toute l'année et interdite aux véhicules en juillet et août. L'expérience de l'été dernier est satisfaisante.

La porte à flot sera de nouveau opérationnelle ce printemps.

Le pont de la république, hors domaine du SIPA, pourrait présenter des désordres de stabilité du fait de l'érosion du soubassement des culées.

---

**Prochaine réunion du comité consultatif :**

Date non arrêtée.